



Déclaration préalable

Comité Technique de Réseau de la Police Nationale du 15 octobre 2019

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

En complément de la déclaration unitaire qui vient d'être faite, je souhaite évoquer le ras-le-bol et le malaise chez les 22000 personnels administratifs, techniques et scientifiques dans la police nationale.

Tout d'abord, une crainte accrue pour leur sécurité en réaction aux assassinats qui se sont déroulés le 3 octobre à la Préfecture de Police. Monsieur le Directeur Général, le SNAPATSI vous avez demandé lors de votre arrivée, comme à vos prédécesseurs, de remettre en place l'enquête de personnalité lors du recrutement des PATS dans la Police Nationale. Pour le SNAPATSI c'est un « filtre » indispensable pour la protection et la sécurité de tous les agents. Et que dire de l'évacuation du site de Lognes hier pendant 7 h 30 avec l'intervention du RAID et de la BRI... Au fait, qui a pensé à enclencher le système d'alerte SMS en cas d'incident grave ? Système validé lors du CTM du 28 février 2017.

Aujourd'hui plus que jamais, le constat du SNAPATSI est que notre institution n'a pas les moyens de ses ambitions.

Au CTRPN du 23 février 2017, nous dénoncions déjà un autre manque d'ambition, celui pour le déploiement des horaires variables dans les services de Police. Force est de constater, 30 mois plus tard que de trop nombreux services n'ont pas encore mis en œuvre ce cycle horaire alors que les agents en sont demandeurs.

NOUS N'ACCEPTONS PAS !

Des sous effectifs chroniques dans tous les corps qui entraînent des rythmes de travail effrénés. Pour exemple, cela a amené à une grève spontanée le 20 septembre dernier des collègues techniques des CRS 30 et 36.

Nous pourrions aussi donner un catalogue d'exemples pour nos collègues PTS qui sont en surchauffe et dont le métier n'est toujours pas reconnu à la hauteur de leurs missions.

Nos collègues sont à bout.

NOUS N'ACCEPTONS PAS !

Un manque de considération et de reconnaissance. Pour exemple, le management d'un autre temps en CRS qui s'apparente au temps des serfs et des seigneurs. « *Vous travailler, vous vous taire, nous commander.* ». Et que penser des méthodes d'attribution des PRE, des primes exceptionnelles...

Le résultat de tout ceci est un découragement général.

NOUS N'ACCEPTONS PAS !

Et que dire de la substitution ? Un leurre. Dernier exemple en date, pendant la suppression encore non officielle des postes de coordinateurs zonaux PTS en sécurité publique on voit réapparaître des postes d'officiers sur ces missions...

NOUS N'ACCEPTONS PAS !

Tout ceci relève du mépris de l'administration envers les PATS et **NOUS NE L'ACCEPTONS PLUS !**

Nous demandons que cette déclaration préalable soit annexée au procès-verbal de cette séance.